

OFFICE NOTARIAL DE Mes JAMBON, RÉHEL ET VERCOUTERE
15, Bd de la Tour d'Auvergne - 35400 SAINT-MALO

Not. :

Clerc :

Rép. N°

534



Taxe N°

4510

23 JUIN

1999

ACTE MODIFICATIF

ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION ET REGLEMENT DE COPROPRIETE

Résidence "LA BATE DES CORSAIRES"

1999

- . Pour le bâtiment "F" : 7 lots numéros 902 à 908.
- . Pour le bâtiment "G" : 13 lots numéros 1001 à 1013.
- . Pour le bâtiment "I" : 3 lots numéros 1101 à 1103.
- . Pour le bâtiment "J" : 6 lots numéros 1201 à 1206.

CECI EXPOSE, il est dès lors passé à **L'ACTE CONTENANT MODIFICATION DE L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION-DU REGLEMENT DE COPROPRIETE**, objet des présentes.

PREMIERE OPERATION

MODIFICATIF A L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

Ient.- Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 10 février 1996, les copropriétaires de la Résidence "BAIE DES CORSAIRES" ont donné leur accord sur la modification des tantièmes de copropriété, résultant de la transformation des locaux commerciaux en locaux d'habitation, à savoir :

A/ RAPPEL DE L'ANCIENNE DESIGNATION

LOT N° 1101.- Local à usage commercial d'une surface de 45 m² 37.
Terrasse de 34 m².
Et les 85/10.000èmes du sol et des parties communes.

LOT N° 1102.- Un local à usage commercial avec réserve d'une surface de 38 m² 36.

Terrasse de 25 m² 75.
Avec les 71/10.000èmes du sol et des parties communes.

B/ NOUVELLE DESIGNATION

Concernant ces nouvelles surfaces il a été créé un niveau complémentaire appelé "aménagement des combles".

Les nouvelles surfaces sont les suivantes :

LOT N° 1101.- Appartement d'une surface de 65.00 m².
Terrasse de 34 m².
Avec les 109/10.000èmes du sol et des parties communes.

LOT N° 1102.- Appartement d'une surface de 51.00 m².
Terrasse de 25 m² 75.
Avec les 86/10.000èmes du sol et des parties communes.


